

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement du Col du Lautaret, dans le cadre de la Stratégie départementale « Grands Cols »
(communes de Villar d'Arène et du Monétier-les-Bains - 05)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Isère Aménagement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BREUZA Christian, Directeur Général Délégué

RCS / SIRET

5 2 4 1 1 9 6 4 1 0 0 0 1 6

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41°: Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	* Critères "cas par cas" : a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement proposé consiste à réduire les zones artificialisées en sommet de col pour affirmer son caractère pléton et le relier à son environnement.

Les zones de parkings sont réaménagées et reculées à l'écart du cœur de col avec notamment la création d'une zone de stationnement au nord de l'Hôtel des Glaciers. Les véhicules sont ainsi invités à se garer en dehors de la zone centrale du col. Les parking environnant sont réduits et aménagés.

La zone centrale du col est largement réaménagée afin que les visiteurs puissent contempler la vue sur le massif des écrins dans un cadre naturel. Les abords des différents bâtiments sont repris entièrement afin d'avoir une uniformité du traitement de surface des sols. Des boucles de promenade sont offertes depuis le col pour profiter du site plus longtemps valoriser les points de vue naturels proches.

L'accès au jardin alpin est clairement identifié avec une voie dédiée. Le carrefour du Col du Galibier est réduit en emprise et le tracé de la RD 1. Un nouveau bâtiment (entre 90 et 200 m²) nommé la Vigie, accueillera différentes fonctions : sanitaires, salle hors-sac, local technique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de travaux en site inscrit

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale d'environ 4,2 ha dont 1 ha d'espaces artificiels renaturés.	
Place de stationnement : 350 places sur 4 zones + 90 places pour "évènementiel"	
Zone piétonne pavée : 5 000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Col du Lautaret
05 480 VILLAR D'ARENE
et
05 220 LE MONETIER LES BAINS

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 4 0 ' 5 2 " 000 Lat. 4 5 ° 0 3 ' 5 4 " 000

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Le Monétier-les-Bains : PPRN approuvé le 28 août 2018. Le secteur d'étude est : - essentiellement en zone blanche (Zones sans contraintes spécifiques vis à vis des risques naturels) - en marge en zone bleue (Zones constructibles soumises à prescriptions et/ou recommandations) indiquée B40, correspondant à un aléa faible "Glissement". * Villar d'Arène : pas de PPR * pas de PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'élément pollué connu sur le site. Rien de signalé sur le secteur d'étude dans http://infoterre.brgm.fr (ex Basol)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site "Col du Lautaret et ses abords", inscrit le 7 novembre 1938
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé dans la ZSC FR9301498 "Combeynot - Lautaret - Ecrins" Et à 1,3 km de la ZPS FR9310036 " Les Ecrins "
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site " Jardin alpin du Lautaret", classé le 4 octobre 1934, inclus dans l'aire d'étude mais non concerné par les travaux

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'étend sur un secteur déjà artificialisé et urbanisé, accueillant des activités humaines (Hôtel, bar-restaurant, centre technique du Département, Maison du Parc des Ecrins, parking,...). Le projet est localisé uniquement dans les emprises existantes, avec réduction des emprises, suppression des délaissés, traitement des remblais.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En marge de la zone d'étude : risque de glissement en zone bleue (B40) du PPR. En marge de la zone d'étude : risque d'avalanche. Certains parkings sont concernés par ce risque mais non déneigés l'hiver (et donc non utilisés)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est au service des usagers de la RD1091, passant par le Col du Lautaret. Il ne générera pas de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas de bruit supplémentaire par rapport à la situation actuelle, si ce n'est ponctuellement en phase travaux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est favorable au contexte paysager : réduction et réaménagement des emprises (surtout des parking), suppression des délaissés et traitement des remblais par renaturation,.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> * Maintien et renforcement des activités touristiques actuelles (Hôtels, bars, restaurants, commerces, maison du Parc des Ecrins,...). * Réorganisation et réduction des surfaces de stationnement * Réorganisation des cheminements piétons afin d'éviter les divagations et piétinements dans des secteurs inadaptés

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - note de synthèse sur les enjeux environnementaux, les impacts potentiels et les mesures proposées

Annexe 8 - diagnostic écologique "4 saisons" (document provisoire en cours d'élaboration)

Annexe 9 - plan de l'Avant Projet

Annexe 10 - carnet de détails paysagers et architecturaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Grenoble

le, 28/06/2022

Signature

Christian BREUZA
Directeur Général Délégué

ISERE AMENAGEMENT
34 rue Gustave Eiffel
38028 GRENOBLE CEDEX 1
Tél. 04 76 70 97 97

✓ Signé électroniquement par IXBUS